

BULLETIN DE LIAISON DU QUARTIER

Sainte Colette-Place Gérard d'Alsace-Briand-Andromède-Persévérance-Sainte Barbe

Territoire Est



	<p>solution s'avère irrémédiable, cela modifiera considérablement l'apparence du quartier car il faudra du temps pour retrouver une couverture végétale du même ordre. La municipalité a alors décidé de faire appel à un cabinet spécialisé pour juger objectivement de la solidité des arbres.</p> <p>Le rapport du cabinet d'experts, fourni en juillet, conclut à la nécessité d'une réduction du système aérien des sujets (travaux déjà engagés) et conseille la réalisation d'une nouvelle expertise en 2014 pour évaluer l'évolution de la résistance des arbres.</p>
Propreté canine	<p>4 décembre 2009 : Réunion de Coordination des Actions de la Ville *</p> <p>Les habitants déplorent le manque de propreté du square Aristide Briand et de ses alentours, du fait des déjections canines. Pour favoriser la civilité, la présence de distributeurs de sacs est demandée. Ces distributeurs de sacs pour déjections canines ont été installés au deuxième trimestre 2010. Un deuxième a été installé dans le square situé entre la rue Désiré Masson et celle de la Persévérance.</p>
Entretien du bocage Rue Ste Barbe	<p>27 avril 2010 : Conseil de Quartier</p> <p>Un talus recouvert d'arbres sépare l'usine de traitement de l'eau de la CUGN et la rue Ste Barbe. Cependant, son entretien a été négligé par la CUGN puis suivi d'un élagage trop violent d'arbres sains. Une réunion a eu lieu sur le terrain en présence d'élus, d'habitants et de techniciens de la CUGN. Il a été décidé que ce talus végétalisé serait dorénavant entretenu de façon la plus naturelle possible, avec une maîtrise des coupes.</p>
Balayeuse	<p>27 avril 2010 : Conseil de Quartier</p> <p>Les riverains se plaignent du manque de passages de la balayeuse, rues Clémenceau, Paul Doumer, Vaucouleurs et Aristide Briand, notamment quand le vent ramène les débris. Un nettoyage plus fréquent a été demandé à la CUGN, qui a intensifié le passage de la balayeuse dans ces rues.</p>

Vous souhaitez rejoindre le Comité de Pilotage du quartier Sainte Colette-Place Gérard d'Alsace-Briand-Andromède-Persévérance-Sainte Barbe et vous inscrire dans un atelier ?

Pour cela, merci de compléter ce coupon réponse et de nous le retourner à cette adresse :

Hôtel de ville – Service Démocratie Participative – 7 rue de Parme – BP 110 – 54503 Vandœuvre-lès-Nancy cedex

Pour tout renseignement complémentaire : Coordonnées téléphoniques : 03 83 51 80 95 ou 03 83 51 89 37

Mails : sophie.hubert@vandoeuvre.fr ou anais.alix@vandoeuvre.fr

.....

Quartier Sainte Colette-Place Gérard d'Alsace-Briand-Andromède-Persévérance-Sainte Barbe

Je soussigné(e) (NOM – Prénom).....

Souhaite m'inscrire : - au Comité de Pilotage

- à l'atelier circulation voirie rue de la Persévérance et rue Ste Barbe	Oui	Non
- à l'atelier circulation voirie rue Aristide Briand et rue Gabriel Péri	Oui	Non
	Oui	Non

Adresse.....

Téléphone..... Mail.....

Vos suggestions

Le Conseil de quartier Sainte Colette-Place Gérard d'Alsace-Briand-Andromède a été créé le 4 décembre 2008. Une deuxième réunion complémentaire a eu lieu le 3 février 2009 avec les habitants des rues Sainte Barbe et de la Persévérance, qui ont souhaité être rattachés à ce quartier. Au cours de ces réunions, 21 habitants se sont portés volontaires pour faire partie du comité de pilotage. Ensemble, nous avons œuvré à l'amélioration de votre cadre de vie.

La première réunion du Comité de Pilotage a eu lieu le 3 mars 2009. Parmi les nombreux points à améliorer, les participants ont souhaité mettre la priorité sur l'apaisement de la circulation des rues Sainte Barbe et Persévérance, ainsi que celui des rues Aristide Briand et Gabriel Péri. A l'issue de cette réunion, deux ateliers ont été créés :

- l'atelier « circulation – voirie rues Ste Barbe et Persévérance » réuni le 19 juin 2009
- l'atelier « circulation rue Aristide Briand » réuni le 23 juin 2009

Par la suite, deux réunions publiques visant à débattre du projet de zone 30 rues Sainte Barbe et de la Persévérance, se sont tenues les 16 octobre et 26 novembre 2009. En mars 2010, l'atelier s'est rendu sur le terrain, pour aller à la rencontre des riverains, afin d'optimiser le dispositif. Le 27 avril 2010, un nouveau Conseil de Quartier a permis de recenser les améliorations restant à apporter au projet et à lancer un nouvel axe de travail pour l'apaisement des rues Aristide Briand et Gabriel Péri. La deuxième réunion du Comité de Pilotage s'est tenue le 22 octobre 2010.

En outre, tous les 15 jours, les élus et les techniciens concernés se coordonnent pour faire le point sur l'avancement des divers projets. Ces réunions de Coordination des Actions de la Ville ne sont pas publiques, mais reprennent vos demandes.

Nous nous étions engagés à vous tenir informés de l'ensemble des actions entreprises, c'est pourquoi vous recevez aujourd'hui ce bulletin de liaison.

Très cordialement,

Stéphane HABLOT Manu DONATI

S. HABLOT *Manu Donati*

Maire Adjoint au Maire
Conseiller Général de Délégué à la Démocratie
Meurthe et Moselle Participative

Sylvain THIRIET

Adjoint au Maire
Rapporteur du Budget
Référént du territoire Est

BILAN DE LA COORDINATION DES ACTIONS

QUARTIER

STE COLETTE – PLACE GERARD D'ALSACE-BRIAND-ANDROMEDE-PERSEVERANCE-STE BARBE

Circulation – Voirie	
Rues Aristide Briand	
Square Aristide Briand	4 décembre 2008 : Conseil de Quartier L'angle du trottoir situé devant l'entrée du square Aristide Briand est à adoucir, car il est difficile de sortir de ce square en voiture, le trottoir ayant été mis aux normes, au niveau de l'arrêt de bus, pour l'accès des personnes handicapées aux transports en commun. La reprise de ce trottoir a été faite fin mars 2010.
Indicateur de vitesse	3 mars 2009 : Comité de Pilotage Les habitants ont demandé à ce que des mesures de vitesse et de passage de véhicules soient faites dans la rue Aristide Briand. Un indicateur de vitesse y a été installé en automne 2009. Cet indicateur a été maintenu en place plusieurs mois, tout d'abord du côté des n° impairs des habitations, puis des n° pairs.
Tampon de gaz	23 juin 2009 : Atelier circulation rue Aristide Briand Les membres de l'atelier signalent qu'un tampon de gaz est à remplacer rue Aristide Briand. Celui-ci a été changé en septembre 2009.
Apaisement de la circulation	23 juin 2009 : Atelier circulation rue Aristide Briand Les membres de l'atelier soumettent plusieurs propositions aux services techniques de la Ville et de la CUGN (Communauté Urbaine du Grand Nancy) pour sécuriser la rue Aristide Briand : - repeindre le passage piétons à la sortie de l'école élémentaire Jean Macé ; - déplacer le passage piétons de la résidence Locarno pour le mettre en face de l'arrêt de bus ; - peindre une ligne blanche continue afin d'éviter les dépassements dangereux des bus par les automobilistes lorsque ceux-ci sont à l'arrêt ; - installer des bornes pour empêcher les véhicules de stationner sur les trottoirs, empêchant le passage des piétons (devant brasserie Iéna et à côté du bureau de tabac). Toutes ces demandes ont été prises en compte et les travaux réalisés. 16 octobre 2009 : Réunion publique de concertation avec les riverains Pour apaiser la circulation dans cette rue et notamment devant l'école Jean Macé, les riverains et les parents d'élèves par le biais d'une pétition, souhaiteraient la mise en place d'un plateau surélevé au carrefour des rues Jean Macé-Gabriel Péri-Ste Barbe. 27 avril 2010 : Conseil de Quartier Les techniciens de la CUGN présentent deux types d'aménagement visant à apaiser la circulation à ce carrefour : un plateau surélevé de faible pente (pour être conforme aux normes liées à la circulation des bus) et la création d'une oreille sans plateau surélevé à l'entrée de la rue Jean Macé (pour limiter l'ampleur du virage). Ces deux propositions, ne sont pas jugées assez dissuasives par les habitants présents à cette réunion. La CUGN étudie la possibilité de régulation du trafic par feux tricolores. 22 octobre 2010 : Comité de Pilotage Il apparaît utile de procéder par étape, en commençant par la création d'une zone 30 puis, envisager de réguler le trafic par des feux, avec la mise en place d'une caméra de franchissement du feu rouge ou une modification de la disposition de ces feux. Une réflexion sera menée par l'atelier circulation rue Aristide Briand, en collaboration avec les techniciens de la CUGN.
Rue Gabriel Péri	
Travaux de voirie	8 juin 2009 : Réunion de Coordination des Actions de la Ville * Les travaux dans cette rue, concernant des aménagements du réseau des eaux, réfection des trottoirs et création d'un itinéraire cyclable, ont été réalisés en été 2009.
Plateau ralentisseur	6 juillet 2010 : Information de la CUGN Pour sécuriser l'accès aux réservoirs du pôle de l'eau, la CUGN a réalisé un plateau ralentisseur à hauteur du 11 bis rue Gabriel Péri.
Rues de la Persévérance et Sainte Colette	
Apaisement de la circulation	3 février 2008 : Conseil de Quartier Trop d'automobilistes utilisent les rues Ste Barbe et Persévérance comme raccourci pour se rendre sur la zone commerciale « Barthou ». Il faut trouver une solution pour y diminuer le nombre de voitures.

3 mars 2009 : Comité de Pilotage	
La vitesse est limitée à 30 km/h dans ces rues mais cela n'est pas respecté. Les riverains désirent que soit étudiée la possibilité de créer une véritable zone 30 rues Ste Barbe et Persévérance afin de dissuader les automobilistes d'emprunter leurs rues.	
19 juin 2009 : Atelier circulation dans les rues de la Persévérance et Sainte Barbe	
Les membres de l'atelier réfléchissent à la création de cette zone 30. Ils proposent de conserver le double sens de circulation de la rue de la Persévérance et le sens unique rue Ste Barbe, de faire une matérialisation visible de tous, d'installer un plateau surélevé au débouché de la rue Ste Barbe sur la rue de la Persévérance, de rehausser l'entrée de la rue Ste Barbe depuis la rue Gabriel Péri.	
21 septembre 2009 : Réunion de Coordination des Actions de la Ville *	
Profitant des travaux réalisés par la CUGN, rue Gabriel Péri, un trottoir traversant a été installé à l'entrée de la rue Ste Barbe, depuis la rue Gabriel Péri, sans consultation préalable de l'ensemble des riverains du quartier à ce sujet.	
16 octobre 2009 : Réunion publique de concertation avec les riverains des deux rues	
Les riverains des rues de la Persévérance et Ste Barbe se sont opposés, par pétition, au maintien de ce trottoir traversant, qui ne les satisfait pas (trop élevé et accidentogène). Ce trottoir a donc été ôté et les contrôles de police municipale intensifiés.	
26 novembre 2009: réunion publique de concertation avec les riverains des deux rues	
Une proposition d'aménagement des deux rues en zone 30 est présentée aux riverains par les techniciens de la CUGN, en vue de l'apaisement de la circulation : signalisation horizontale et verticale, bande cyclable avec circulation à double sens pour les cyclistes, stationnement fixe bilatéral alterné avec chicanes, réduction de chaussée aux deux entrées de la rue de la Persévérance. Fin mars 2010, des essais ont eu lieu sur le terrain afin d'étudier comment les places de parking bilatérales pouvaient être optimisées et ces propositions ont été soumises à tous les habitants lors de rencontres sur le terrain. Suite à cette réunion, la zone 30 a été créée.	
27 avril 2010 : Conseil de Quartier	
Les habitants présents sont satisfaits de l'impact positif de la zone 30 sur la circulation. Cependant, suite aux remarques de ces derniers, concernant l'existence d'un angle mort dangereux pour les cyclistes, dans le virage de la rue Ste Barbe en direction de la rue Gabriel Péri, un aménagement spécifique est en cours de réalisation, pour satisfaire à la fois la sécurité des piétons et celle des cyclistes.	
Autres rues	
Place Gérard d'Alsace	6 juillet 2009 : Réunion de Coordination des Actions de la Ville * Les passages piétons de la Place Gérard d'Alsace ont été repeints.
Rue de Vaucouleurs	4 décembre 2008 : Conseil de Quartier Une habitante demande l'installation de deux ou trois potelets rue Vaucouleurs et rue Léon Thierry pour éviter que les camions ne puissent stationner sur le trottoir (en face de l'école Clémenceau). Ces potelets ont été installés en automne 2009.
Urbanisme - Environnement – Sécurité	
Parking du LIDL, Rue Aristide Briand	2 février 2009 : Réunion de Coordination des Actions de la Ville * Les habitants souhaiteraient que le parking du LIDL soit davantage éclairé, rue Aristide Briand. Les habitants se plaignent également des rodéos de voitures les week-ends. 16 février 2009 : Réunion de Coordination des Actions de la Ville * Ce parking étant propriété privée du LIDL, la mairie ne peut pas réaliser des travaux d'investissement tels que l'éclairage. De plus, la police municipale n'a pas le droit d'aller sur un domaine privé pour procéder à des verbalisations. Cependant, la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN) a donné son accord pour assurer le nettoyage du demi-parking devant le LIDL.
Platanes de l'Allée Jean Macé	27 avril 2010 : Conseil de Quartier La municipalité informe les habitants présents de l'état sanitaire préoccupant des platanes centenaires de l'allée Charmois-Jean Macé, atteints par des champignons qui les rendent fragiles. L'entreprise ayant expertisé les arbres préconise, au regard de la proximité de l'école, de les remplacer au plus vite. Si cette

*) Les réunions de coordination des actions de la ville ont été mises en place en janvier 2009 pour relayer au mieux les demandes des habitants (questions posées en conseil de quartier, comité de pilotage, atelier ou adressées directement au cabinet du Maire). Y participent: les élus, les responsables de services municipaux ainsi que le référent de territoire de la CUGN. Ces réunions sont internes à la mairie et ne sont donc pas ouvertes au public.